



# L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 13 février 2017

## Rencontre de griefs du 3 février 2017

Nous avons tenté une ultime rencontre avant de procéder à l'arbitrage afin de désengorger la table de griefs parce que selon le syndicat, plusieurs griefs étaient réglables donc, la rencontre a porté fruit. Plusieurs réponses sont arrivées au bureau et ce, à la satisfaction du syndicat. Rien n'est fini quand qu'il y a des discussions.

## Lettres d'entente

Lors de la prochaine assemblée générale vous aurez à vous prononcer sur deux lettres d'ententes. En voici un bref aperçu pour solliciter votre réflexion.

- Annexe B (poste 289-919) : À noter que la compagnie a tous les droits nécessaires afin de modifier les postes de travail et les définitions de tâche s'y rattachant ne font pas parties de la convention collective. Par contre, afin d'officialiser un nouveau titre de poste il faut l'ajouter à l'annexe B ainsi que le salaire associé à ce poste.
- 19.18 - Postes temporaires : Les modifications à l'article 19.18 ont pour but de limiter les postes temporaires à un maximum de 20 semaines. De plus, les postes temporaires devront tous être affichés en même temps en décembre pour qu'ils soient accessibles à tous et, si un besoin ponctuel arrive en cours d'année, la période de rattachement au poste se terminera tout de même en décembre, peu importe la date d'affichage. Pour plus d'information, demandez au délégué de votre secteur.

## Avis de motion

Lors de la prochaine assemblée générale nous allons proposer un avis de motion aux articles 67, 69 et 71 de la constitution. Il est important de savoir que l'avis de motion ne sera pas discuté à la prochaine assemblée mais à celle qui suivra, comme la procédure le prévoit.

## Sondage

Lors du conseil syndical du 10 février 2017 nous avons discuté de la date de la prochaine assemblée générale. Il a été décidé de choisir la journée de samedi le 25 ou de dimanche le 26 février 2017, par l'entremise d'un sondage. Des délégués vont passer dans l'usine pour prendre en note votre opinion et ce, avant mercredi.

Syndicalement,  
L'exécutif du syndicat

***Notre sécurité nous appartient !!!***